

ESPACE CROISIERE FRANCHE-COMTE - ASSEMBLEE GENERALE 2020

DEROULEMENT :

Envoi de tous les fichiers par mail aux adhérents 2020 le 22 février 2020

Candidatures au CA à envoyer immédiatement à Claude JOST

Réponses, commentaires, demandes d'explications, approbations à faire par mail avec le document prévu à cet effet – date limite 27 février 16h

1 - Rapport moral

+ tableau des adhérents – licences – passeports et subventions

Questions / réponses – commentaires

➔ Approbation éventuelle mais non obligatoire

2 - Rapport d'activité

Samedi à Malbuisson – pb coût = 500 € ou 600 € pour 2 WE

Voir pour participation financière des participants : 10 € ?

➔ Approbation éventuelle mais non obligatoire

3 - Document concernant problème de gestion financière

4 - Compte de Résultat

5 - Bilan

Explications : quelques explications déjà données dans le rapport moral.

- Frais de bureau plus important que d'habitude car achat paquet d'enveloppes à fenêtre préimprimées pour plusieurs années ainsi que timbres, etc ...
- Financements des croisières – ne passent pas tous par le club – il faut le faire pour les subventions – aides sur toutes les croisières même celles reportées en 2021
- Aides financières suite incidents bateaux :
 - 1000 € pour croisières Antilles : choc du cata sur rocher affleurant – pb signalisation – coût 4000 € -
 - 450 € pour assistance de la SNSM en Manche pour filets pris dans hélice, ... - coût 900 €

➔ Approbation compte de résultat et bilan

6 - Budget prévisionnel 2021

➔ Approbation du budget prévisionnel

7 – Adhésions - Cotisations 2021

27 € pour adhérent principal – 12 € pour conjoint ou jeune + de 25 ans –

10 € pour jeune – 26 ans – 15 € pour adhérent autre club – 48 € pour famille

Licence et passeport : pas de changement / 2020

➔ Approbation

8 - Aide financière croisière : ½ part du skipper plafonnée à 150 € / semaine
Explications : conditions : aide si croisière au travers du club avec tous les équipiers adhérents : cotisation et licence ou passeport

→ Approbation

9 - Assurance interne club : 5 € / pers. / croisière
Explication : réserve environ 2000 € - pourra revenir à 10 € / pers. / croisière lorsque réserve trop basse – paiement sinistre sur croisière si tout l'équipage a payé l'assurance et les adhésions – prise en compte du coût à 50 % avec plafond à 500 € / croisière

→ Approbation montants assurance et aide accordée

10 - Élection au Conseil d'administration : candidats ?
Membres sortant DELFARRIEL, COLAS, DROMARD, GRZELCZYK,

→ Approbation

11 - Désignation représentant aux AG Ligue BFC et DV25 : Claude JOST

→ Approbation

12 - Désignation vérificateur(s) aux comptes : qui ?

→ Approbation

Fin AG Merci à tous